

**Rapport du Président**

Commission permanente du
vendredi 11 septembre 2020

11^{ème} CommissionN° **CP-2020-8-H-2****Service instructeur**

DEAA - service appui administratif et financier

Service consulté

DEAA – Prospective et Politique Européenne |

**STRATEGIE OR
FONDS DE SOUTIEN AUX INITIATIVES TRANSFRONTALIERES
SOUTIEN A UN PROJET**

Résumé : Dans le cadre du Fonds de Soutien aux Initiatives Transfrontalières (FSIT), il est proposé de subventionner à hauteur de 2 000 € le Centre International d'Initiation aux Droits de l'Homme (CIDH) pour la commémoration du 75^{ème} anniversaire de la libération des territoires et de la fin des camps.
Ce rapport a fait l'objet d'un avis favorable de la Commission Actions, Relations Internationales et Promotion du Bilinguisme lors de sa réunion du 10 juillet 2020.

Le Centre International d'Initiation aux Droits de l'Homme (CIDH) de SELESTAT organise le dimanche 15 novembre 2020, une commémoration du 75^{ème} anniversaire de la libération de la France et de la fin des camps nazis.

Le CIDH est à l'initiative de la création en 2006 du « Chemin de la Mémoire et des Droits de l'Homme », un itinéraire de Mémoire et de ressources en Alsace et dans le Pays de Bade. Parallèlement se tient à Sélestat tous les 2 ans, depuis 2005, un séminaire franco-allemand sur les « Cultures de la Mémoire » de part et d'autre du Rhin.

Ces actions ont pu être réalisées en partenariat avec la Commission européenne, la Région Grand Est, le Département du Bas-Rhin, la Communauté Urbaine de STRASBOURG, la Ville de KEHL, les Communautés de communes de la Haute Bruche, du Pays de Barr et du Bernstein, les communes du HOHWALD et de SELESTAT, le Consulat général d'Allemagne, la Erinnerungsstätte für die Freiheitsbewegungen in der deutschen Geschichte de RASTATT, l'Entente franco-allemande et le Club Vosgien qui ont tous co-financé le Chemin afin de transmettre « le témoin » pour endiguer les obscurantismes et travailler pour la paix.

Le CIDH souhaite associer à nouveau tous les partenaires pour la réalisation de ce projet 2020, tant pour le soutien financier et logistique que pour en conforter le contenu.

La commémoration du 15 novembre est préparée en lien avec les AFMD 67 et 68 (Associations des Amis de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation) et l'ONAC (Office National des Anciens Combattants). Elle a pour objectifs :

- de rassembler l'ensemble des acteurs de la Mémoire et de l'Histoire et de valoriser les travaux réalisés en 2020 (en particulier ceux effectués par des élèves dans le cadre du Concours National de la Résistance et de la Déportation),
- d'enrichir et actualiser le « Chemin de la Mémoire et des Droits de l'Homme » et d'affirmer sa dimension européenne en tant que support pédagogique pour promouvoir la paix,
- de s'ouvrir à un public intergénérationnel et diversifié pour transmettre la mémoire et l'histoire, et construire une paix durable.

Le projet s'articule autour de 2 axes :

- la journée commémorative de la libération des camps et des territoires le 15 novembre aux Tanzmatten à SELESTAT,
- le développement du rayonnement du Chemin de la Mémoire et des droits de l'homme et de sa dimension européenne.

Le programme de la journée commémorative prévoit :

- une intervention de M. Gabriel BRAEUNER, Président de la Bibliothèque Humaniste,
- une table ronde modérée par M. Marcel SPISSER, Président du Mémorial d'Alsace-Moselle,
- une présentation par des élèves de travaux réalisés dans le cadre de la préparation au Concours National de la Résistance et de la Déportation,
- une présentation actualisée du Chemin et le lancement de la nouvelle brochure,
- un oratorio,
- des échanges avec le public, les comédiennes et M. Daniel LEMLER, psychanalyste, sur le thème « le retour des camps, les traumatismes et leurs traces »,
- la projection du film « La voix du rêve » réalisé en 2019 au Struthof.

Le deuxième axe se concrétisera autour de plusieurs actions : l'édition d'un nouveau livret présentant le Chemin, l'actualisation et l'enrichissement du « Chemin pour la Paix », le développement du partenariat avec le Centre de documentation du Camp de concentration Osthofen et le musée de RASTATT, l'organisation d'une animation autour de l'exposition de Adélaïde HAUTVAL (proposée par le Département au CIDH en octobre et novembre 2020) avec visites guidées pour scolaires et tout public, un café d'histoire (le 10 octobre) et une formation des enseignants à des visites possibles du Mémorial et du Struthof ainsi qu'une marche guidée par le club vosgien.

Le projet s'adresse au grand public, en particulier les jeunes Français et Allemands dans le cadre de projets éducatifs.

Le plan de financement prévisionnel de l'opération est le suivant :

| Dépenses | | Recettes | |
|--------------------------------------|-----------------|--|-----------------|
| <u>Achats</u> | | <u>Ressources propres</u> | 500 € |
| Plaques du chemin à renouveler | 7 600 € | <u>Subventions</u> | |
| Impression des livrets | 1 200 € | ONAC | 2 000 € |
| Achats divers | 500 € | Direction patrimoine, mémoire, archives (ministère des Armées) | 1 000 € |
| | | Région Grand Est | 3 000 € |
| <u>Services extérieurs</u> | | Département du Bas-Rhin | 2 000 € |
| Location de matériel | 1 300 € | Eurométropole de Strasbourg | |
| Location de salle | 2 000 € | (sollicitée) | 1 200 € |
| Honoraires du personnel artistique | 800 € | Communautés de communes Bruche, Barr, Sélestat et Sainte Marie (400 € * 4) | 1 600 € |
| Honoraires du personnel technique | 1 000 € | Ville de Sélestat | 1 600 € |
| Infographie traduction | 500 € | Musée de Rastatt | 400 € |
| | | Ville de Kehl | 400 € |
| Publicité, communication | | Consulat franco-allemand de Strasbourg | 400 € |
| Frais de déplacements (intervenants) | 400 € | Département du Haut-Rhin | 2 000 € |
| | | <u>Autres recettes</u> | |
| Contributions en nature | | AFMD 68 | 100 € |
| Personnel bénévole | 2 000 € | AFMD 67 | 100 € |
| TOTAL | 18 300 € | Bénévolat | 2 000 € |
| | | TOTAL | 18 300 € |

Le Fonds de Soutien aux Initiatives Transfrontalières (FSIT) est sollicité à hauteur de 2 000 €.

Au vu de l'intérêt de cette démarche pour la coopération transfrontalière locale, il est proposé l'attribution d'une subvention de 2 000 € au Centre International d'Initiation aux Droits de l'Homme en vue de la réalisation de ce projet.

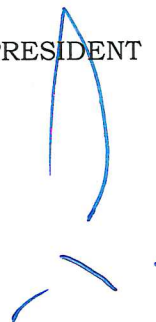
* * * * *

En conclusion, je vous propose d'accorder et autoriser le versement d'une subvention de 2 000 € au Centre International d'Initiation aux Droits de l'Homme pour la Commémoration du 75^{ème} anniversaire de la libération des territoires et de la fin des camps.

Cette subvention sera prélevée sur le programme F712, imputation 65-048-6574-2677-114 du Budget départemental 2020 et fera l'objet d'un versement unique sur présentation d'un bilan financier et qualitatif.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

LE PRESIDENT

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, stylized 'R' followed by a smaller 'é' and 'y'.

Rémy WITH